

Communauté de Communes de la Vallée de la Coole

Séance du 13 Mars 2012

L'an deux mille douze et le treize mars à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de la Coole s'est réuni dans la salle de la mairie de COUPETZ, sous la présidence de Monsieur Jean LACOURT, Président.

Date de la convocation : le 02 Mars 2012

Mme Gisèle GREZ est proposée secrétaire de séance.

Titulaires présents: Catherine DETHUNE, Pierre HUET, Pascal BIERI, Jean LACOURT, Pascal VANSANTBERGHE, Bernard MILLON, Denise CACHIER, Sylvain ROGER, Anthony JEANSON, Christian SCHOENTGEN (Suppléant de Jean-Marie ROSSIGNON), Evelyne DIDON, Sylvain OURY, Francis ROLLET, Gisèle GREZ, Chantal FERRE, Ghislain CHEVALIER.

Suppléants présents: Claude SALLET, Patrice BIERI, Audrey SCHULLER, Pascal SONGY.

Excusés: Frédérique ORSINI, Dominique MILLON, Jean-Marie ROSSIGNON, Marc DEFORGE, Laurence DETOUR, Claudine BRULHART, Luc MILLON, Didier BOURGEOIS, Florence MAURY, Sandy DHEURLE, Muriel RENAULT.

Approbation du Compte rendu de la réunion du 14 février 2011:

Dans la rubrique Projets, il faut retirer « obligatoires » dans : « les quatre critères obligatoires suivants doivent être remplis ». Dans « les fonds de concours seront limités à hauteur des fonds définis par la commission budget », il faut remplacer définis par proposés.

Dans les Affaires scolaires, retirer « interrompant le compte-rendu » dans la phrase « Au cours de l'assemblée, suite à la demande expresse d'un élu, ... »

Résultat du vote:	Pour:	15/16
	Contre:	0/16
	Abstention:	1/16

SPANC

Prestataire du SPANC

Un groupement de commande a été effectué entre les CC de la Vallée de la Coole, de la Guenelle, du Mont de Noix et de la Vallée de la Craie, afin de retenir un bureau d'études chargé de la réalisation d'études de conception, d'implantation et de contrôles de bonne exécution ou avant transaction immobilière des ANC de ces 4 collectivités.

Vu la convention constitutive de groupement de commande du 16 décembre 2011, signée par les 4 collectivités pour l'achat de ces prestations, désignant la Communauté de Communes de la Vallée de la Coole, comme Communauté de Communes coordonnatrice,

Suite à l'appel d'offres lancé pour ce marché, les bureaux d'études Concept Environnement et B3E ont déposé un dossier.

La commission d'appel d'offres intercommunautaire, après analyse, propose d'attribuer le marché au bureau d'études B3E répondant le mieux aux critères de jugement indiqués dans le cahier des charges.

Le Président propose à l'assemblée d'entériner le choix de la commission d'appel d'offres intercommunautaire, à savoir le bureau d'étude B3E.

Délibération N° 06-2012

Choix du bureau d'études pour le SPANC des 4 Communautés de Communes.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- approuve le choix de la commission d'appel d'offres intercommunautaire, et décide d'attribuer le marché au bureau d'étude B3E, situé 6 rue Clément Ader à Reims 51685,

- autorise le Président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Résultat du vote :	Pour :	16/16
	Contre :	0/16
	Abstention :	0/16

DIAGNOSTICS

Délibération N° 07-2012

Facturation du diagnostic des ANC de la CCVC.

Vu l'appel d'offres lancé en 2011 pour la mission de contrôles diagnostic des installations existantes ou à rénover des ANC sur le territoire des Communautés de Communes de la Vallée de la Coole, de la Guenelle et de la Vallée de la Craie,

Vu la délibération n° 31-2011 désignant le bureau d'études B3E pour cette mission,

Vu la délibération n° 14-2011 dans laquelle la CCVC sollicite une subvention au taux de 60% à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation de cette opération dans les délais imposés,

Vu la dérogation accordée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, nous autorisant à débiter les diagnostics,

Le Président expose à l'assemblée la proposition de la commission environnement intercommunautaire de facturer aux pétitionnaires de la Vallée de la Coole, 15€ TTC par diagnostic, le solde étant à la charge de la Communauté de Communes de la Vallée de la Coole.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- approuve le choix de la commission environnement intercommunautaire, de facturer la prestation de diagnostic à hauteur de 15€ TTC par installation,

- autorise le Président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Résultat du vote : Pour : 10/16
Contre : 0/16
Abstention : 6/16

Délibération N° 08-2012

Acquisition du fichier MAJIC III

Vu la loi du 30/12/2006 relative à l'eau et aux milieux aquatiques d'une part et l'article L2224-8 du CGCT d'autre part qui encadre les diagnostics assainissement et stipule que les contrôles doivent être réalisés pour le 31/12/2012,

Le Président rappelle que la mission de contrôle diagnostic des installations existantes d'assainissement non collectif a été confiée au bureau d'études B3E, conformément à la délibération n°31-2011.

Pour mener à bien les diagnostics, les fichiers MAJIC III des communes membres doivent être mis à disposition de B3E (Ces fichiers permettent de lier le plan cadastral aux données des propriétaires).

Le Président propose au conseil communautaire que la CCVC commande ces fichiers auprès de l'Association des Maires de la Marne et en supporte le coût financier (112€TTC).

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- accepte que la CCVC commande ces fichiers auprès de l'Association des Maires de la Marne et supporte le coût financier correspondant,

- autorise le Président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Résultat du vote : Pour : 16/16
Contre : 0/16
Abstention : 0/16

Les mairies devront faire parvenir à la CCVC leur acte d'acceptation des données IGN signé, afin que B3E puisse débiter les diagnostics dans les meilleurs délais.

Un courrier sera adressé aux pétitionnaires, afin de leur fixer une date de rendez-vous. En cas d'impossibilité, une seconde date leur sera proposée. En cas de refus de cette seconde date, l'installation sera considérée non conforme.

COMPTE RENDU DES REUNIONS ET DES COMMISSIONS

Commission sociale intercommunautaire:

Cette première réunion de travail avait pour objectif de lister les problématiques à aborder.

A l'ordre du jour :

-Statuts des agents des collectivités, plans de formation, régimes d'assurance...

Cette compétence est transférée à la commission gouvernance.

-Aide sociale : la CC de la Vallée de la Craie adhère au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).

Cette compétence est exercée par le SIVOM pour les CC de la Vallée de la Coole et de la Guenelle.

-Services à la personne : L'ADMR et Familles Rurales interviennent majoritairement.

-Maison de retraite de Saint Germain la Ville : 55 personnes sont sur liste d'attente pour intégrer la structure.

-Santé : Situation des médecins/infirmières sur le territoire.

-La création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) est à l'étude.

Conseil de Développement du pays de Châlons:

La commission travaille actuellement sur l'étude des circuits courts de consommation, afin de limiter les transports et ainsi réduire les émissions de gaz carbonique.

SYMSEM:

Le coût des ordures ménagères restera identique pour cette année. L'électrification des déchetteries a été effectuée, ce qui a permis de constater une forte baisse des dégradations et des vols, ce qui permet la valorisation des métaux.

Le SYVALOM va débiter les travaux à la Veuve en 2013. Grâce à cette plateforme, les coûts de transports seront réduits : les déchets seront traités à la Veuve au lieu d'être acheminés comme actuellement dans les Vosges ou dans l'Aube.

Commission Syndicats intercommunautaire:

Après un tour de table, les syndicats et groupements auxquels participent les communes et les CC sont :

-SCOT et pays de Châlons: les 4 CC font partie du SCOT avec 17 représentants. Après la fusion, sans modifications des statuts du SCOT, la future intercommunalité ne serait représentée que par 7 délégués.

-SIVOM d'Ecury sur Coole: la commission environnement traitera la partie eau potable, et la commission sociale considérera l'aide sociale.

-CPI Pompiers : la compétence protection incendie est exercée par la CC du Mont de Noix uniquement.

-Syndicat de Transports Scolaires : Les CC de la Vallée de la Coole et de la Guenelle adhèrent au SMTS du canton d'Ecury. Les CC de la Vallée de la Craie et du Mont de Noix font appel à la STDM.

-ZDE (Zone de Développement Éolien) : 2 ZDE couvrent le territoire de la future CC. 1 sur les CC de la Vallée de la Craie et du Mont de Noix. La seconde se situe sur les CC de la Coole et de la Guenelle, mais concerne également la commune de Songy et la CC de l'Euport.

-SIAHMM (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Marne Moyenne) : les communes riveraines de la Marne adhèrent à ce syndicat. Pour la CCVC, seule la commune d'Ecury sur Coole est concernée. Le syndicat a pour objet l'entretien de la rivière et la protection des ouvrages d'art.

-Syndicat de Démoustication : la zone géographique est la même que celle du SIAHMM, mais cette compétence est communautaire. Pour la CCVC, seule la commune d'Ecury y adhère.

-SYMSEM (Syndicat Mixte du Sud Est de la Marne) : ce point est rattaché à la commission environnement.

-Dératisation : compétence exercée par la CC de la Guenelle.

QUESTIONS DIVERSES

Affaires scolaires: La directrice de l'école maternelle a fait parvenir une demande à la CCVC pour l'achat d'un ordinateur portable. L'enseignante de grande section de maternelle propose aux membres de la commission de venir assister à la classe pour constater ses besoins en tableaux muraux.

Recensement des actions sociales: les enquêtes sont à retourner au secrétariat de la CCVC pour le 16 mars 2012 au plus tard.

Sacs jaunes: La commande annuelle va être faite. Les communes doivent faire connaître leurs besoins auprès de la CCVC.

REOM: Les différentes situations seront étudiées en commission budget.

Commission communication intercommunautaire: les membres de la commission devront proposer une ébauche d'article lors de la prochaine commission.

Prochaines réunions:

* Commission **Périscolaire** : Mercredi 14 Mars à 20h30 à Coupetz (avec les associations)

* Commission **Budget** : Jeudi 15 Mars à 20h30 à Faux

* Commission **Finances Interco** : Lundi 19 Mars à 20h30 à Dampierre sur Moivre

* Conseil école **Maternelle** : Mardi 20 Mars à 18h00 à l'école

* Commission **Scolaire**: Jeudi 22 Mars à 20h30 à l'école

* Commission **Sociale Interco** : Lundi 26 Mars à 20h30 à Chepy

* Commission **Gouvernance Interco** : Mardi 27 Mars à 20h30 à Mairy sur Marne

* Commission **Environnement/Eau Interco** : Jeudi 29 Mars à 20h30 à Pogny

* Commission **Budget** : Mercredi 04 Avril à 20h30 à Faux

* Commission **Projets** : Mercredi 11 Avril à 20h30 à Coupetz

* Commission **Syndicats Interco** : Mardi 17 Avril à 20h30 à Togny aux Bœufs

* Commission **Scolaire Interco** : Mardi 24 Avril à 20h30 à Marson

La prochaine Assemblée plénière est fixée au **Mardi 10 Avril 2012** à 20h30 à Coupetz.